

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 19 FEV. 2016

139, rue de Bercy- Teledoc 341
75574 PARIS cedex 12

☎ 01 53 18 85 85 ☎ 01 53 18 55 16

Référence : 2016/02/7362

Le Directeur Général des Finances Publiques

à

Monsieur le Directeur départemental
des finances publiques du Cher

Objet : Situation du centre des finances publiques de Vierzon

Le mouvement de grève au centre des Finances publiques de Vierzon se poursuit; le site est fermé depuis le 19 janvier. Les agents estiment trop importants les mouvements de personnels qui se sont produits ces derniers mois, essentiellement en raison de départs en retraite dont la totalité n'a pas fait l'objet d'arrivées en contrepartie. Longtemps en sureffectif au regard des emplois implantés localement, les différents services sont toutefois, globalement, à l'équilibre grâce aux différentes solutions que vous avez mises en place, qu'il s'agisse d'emplois à la disposition du directeur ou de la mobilisation de l'équipe de renfort.

Des agents représentant les différents services du site et les représentants des organisations locales, en présence des responsables des organisations syndicales nationales, ont évoqué avec le chef de service RH et mon délégué, le 28 janvier 2016, les difficultés ressenties et réitéré les demandes qu'ils vous avaient présentées. Ils ont également été reçus au cabinet du Ministre, accompagnés par M. Nicolas Sansu, député-maire de Vierzon, le 17 février. Ils ont enfin, de nouveau, été reçus à la direction générale le 19 février, où de nouvelles propositions ont été présentées et discutées.

Après échange avec vous et vos collaborateurs, le dispositif suivant sera présenté aux agents et à leurs représentants.

Vous confirmerez les premières annonces faites le 28 janvier, à savoir le maintien de l'inspecteur ALD à Vierzon cette année et l'affectation, au 1er mars, d'un agent de catégorie C supplémentaire.

Par ailleurs, les crédits de vacataires au profit de votre direction sont accrus de 2 ETP, soit 24 mois de vacataires. Ils ont vocation à être consommés de façon prioritaire sur la période couvrant la campagne IR et celle des avis. Les crédits de vacataires pourront être également utilisés dans le cadre de la résorption des retards, ainsi qu'en appui aux autres actions de soutien que vous mettrez en place.

Les agents demandant à être mutés sur des postes vacants à Vierzon recevront satisfaction, dans le respect des règles de gestion. De même, vous vous attacherez, en vous étant assuré de l'accord préalable des personnes concernées, à permettre les possibilités d'affectation anticipées des agents destinés à muter à Vierzon. Je vous précise que ces affectations se feront sans qu'il soit tenu compte, en 2016, de la suppression d'emploi présentée au CTL emploi tenu à la fin de l'année 2015.

Les agents en renfort resteront en poste, créant ainsi une situation de surnombre temporaire. Son évolution dépendra des résultats de l'analyse, que vous allez engager, des charges du site au regard de celles des autres sites de votre département, notamment celles relatives à l'accueil physique. Le cas échéant, les résultats seront traduits dans le Tagerfip des services du centre des finances publiques (CFP). Naturellement cet exercice sera mené dans la limite des emplois implantés dans votre département à cette date.

Enfin, un certain nombre de propositions portant sur l'amélioration des conditions matérielles de sécurité et de travail restent d'actualité, tout comme la mission d'analyse globale du site évoquée par SPIB qui sera réalisée dans les premiers jours de mars.

J'ajoute que, eu égard à l'importance démographique et économique de Vierzon et de sa zone, la présence de la DGFIP dans cette ville est durable.

Je vous remercie pour les travaux déjà accomplis et vous assure du soutien de la direction générale pour conduire ces discussions qui relèvent de la concertation locale. Vous vous appuierez sur les prochains CTL et CHSCT des 8 mars et 21 avril pour assurer l'information des représentants du personnel sur l'avancée de la mise en œuvre de ces mesures.


Bruno PARENT